



**CFI/17**

**Collection des tracts non CFDT**

**(1952-1985)**

**CFI/17/1-42**

**Inventaire analytique méthodique**

Date de diffusion : septembre 2017

Mise à jour : janvier 2021

# INTRODUCTION

## Identification

### Référence

FRCFDT\_CFI\_17

### Intitulé

Collection des tracts non CFDT

### Dates

1952-1985

### Niveau de description

Pièce

### Importance matérielle et support de l'unité de description

La collection se compose de 42 pièces.

## Contexte

### Nom des producteurs

La CFDT n'a pas produit les tracts de cette collection. Les différents producteurs, au nombre de sept, sont les suivants :

- Candidats aux élections de l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari, 30 mars 1952
- Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)
- Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône
- Union des travailleurs congolais (UTC)
- Organisation communiste de France (OCF)
- Les amis de Robert et Tomek
- Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD)

### Historique des producteurs

*Anciennes colonies françaises et Territoires d'outre-mer*

***Candidats aux élections de l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari<sup>1</sup>, 30 mars 1952.***

Candidats indépendants ou se présentant sur des listes, pour l'élection de l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952. L'Oubangui-Chari fut un territoire français en Afrique centrale entre 1903 et 1958, créé par le décret du 29 décembre 1903, portant organisation du Congo français et dépendances<sup>2</sup>. Colonie, puis territoire d'outre-mer de la République française en 1947, il devient, sous le nom de République centrafricaine (RCA), un État membre de la Communauté française en 1958, avant d'accéder à l'indépendance le 13

---

<sup>1</sup> Actuels République centrafricaine et Tchad.

<sup>2</sup> Publié au Journal officiel de la République française du 24 janvier 1904.

août 1960<sup>3</sup>. En 1935, la région de l'Oubangui-Chari comptait six départements, dont deux s'étendent sur le sud-ouest de l'actuel Tchad : Haute-Sangha-M'Poko, Oubangui-Ouaka, Mbomou, Ouham-Pendé, Logone, Chari-Bangoran.

#### *Organisations syndicales françaises*

##### **Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)**

Les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1919 se tient le congrès constitutif de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), avec pour président Jules Zirnheld et comme secrétaire général Gaston Tessier. Au congrès extraordinaire des 6-7 novembre 1964, la CFTC se déconfessionnalise et prend le nom de Confédération française démocratique du travail (CFDT). Néanmoins, une minorité se regroupe dans une CFTC dite maintenue, autour de Joseph Sauty (président) et Jacques Tessier (secrétaire général).

##### **Confédération générale du travail (CGT), Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône**

La Confédération générale du travail (CGT) est une organisation syndicale française de salariés créée le 23 septembre 1895. L'Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône regroupe les syndicats et syndiqués du département membre de la confédération, indépendamment de leur profession. Son siège est à Marseille.

#### *Organisations syndicales étrangères*

##### **Union des travailleurs congolais (UTC)**

L'Union des travailleurs congolais (UTC) est fondée le 6 avril 1960. Elle est issue de la Confédération des syndicats chrétiens du Congo (CSCC), fondée en 1946 et affiliée à la Confédération des syndicats chrétiens belges (CSC) et à la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC).

#### *Mouvements politiques français*

##### **Organisation communiste de France (OCF)**

À la suite des événements de mai-juin 1968, Charles de Gaulle signe le décret présidentiel du 12 juin 1968 *portant dissolution d'organismes et de groupements*, visant onze groupes ou mouvements communistes<sup>4</sup>. La dissolution de l'*Union des Jeunesses Communistes Marxistes-Léninistes* va donner naissance à différents groupes, dont *Rennes révolutionnaire* qui devient [s.d.] l'*Organisation communiste de France* (OCF), mouvement marxiste-léniniste, qui publie *Drapeau Rouge*. Le 21 septembre 1980, le n°85 de *Drapeau Rouge* a pour titre « *Soutenons Edmond Maire !* »<sup>5</sup>.

#### *Associations françaises*

##### **Les amis de Robert et Tomek**

Les amis de Robert et Tomek, association loi 1901, est créée en janvier 1985 dans le but d'apporter un soutien humanitaire à Robert Chechlacz et Tomek Lupanow, élèves d'une école d'apprentissage de la banlieue de Varsovie emprisonnés en 1982 pour avoir tenté d'organiser une résistance armée en Pologne dans le but de libérer les membres de Solidarnosc internés dans le camp de Bialoleka. L'objectif de l'association est aussi d'informer l'opinion

---

<sup>3</sup> Rappel des régimes coloniaux français à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle : Second empire colonial français (1815-1946), Union française (1946-1958), Communauté française (1958-1960).

<sup>4</sup> Publié au *Journal Officiel* le 13 juin 1968, p.5625.

<sup>5</sup> À partir de son numéro 94 (avril 1981), *Drapeau Rouge* porte le sous-titre de « *Journal de l'Organisation communiste de France (démocratique)* », et non plus « *(marxiste-léniniste)*. »

internationale, notamment par le biais d'outils de communication (articles, affiches, tracts, cartes, *etc.*), et d'organiser une campagne en faveur de leur libération. Elle est dissoute en mars 1988.

#### *Associations internationales*

#### **Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD)**

La Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), est fondée le 8 novembre 1945. Elle est considérée par les Nations unies comme une organisation non gouvernementale représentative de la jeunesse internationale. La FMJD fut longtemps financée principalement par les pays communistes et était alors considérée comme une « organisation communiste de masse ». Son siège est aujourd'hui à Budapest.

#### **Historique de la conservation**

Aucun classement n'existait avant 1985, année de création du service des Archives confédérales de la CFDT. L'origine du premier classement vient de la découverte dans des boîtes d'archives dans la seconde moitié des années 1980 d'une série d'affiches éditées par les unions départementales CFTC, à l'occasion des premières élections des administrateurs des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales du 24 avril 1947<sup>6</sup>.

Les affiches conservées par le service des Archives confédérales ont été classées et référencées une première fois en 1994 dans une série A. En 2016, les Archives confédérales de la CFDT ont entrepris une refonte générale du cadre de classement des fonds figurés et classé l'ensemble de la collection des tracts non CFDT dans une sous-série CFI/17.

#### **Modalités d'entrée**

Modalités d'entrées inconnues.

### **Contenu**

#### **Présentation du contenu**

Cette collection réunit des tracts non CFTC-CFDT non illustrés. À l'exception de cinq tracts produits par l'Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône (1956), l'Union des travailleurs congolais (ca 1964-1966), l'Organisation communiste de France (1979, 1982) et la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (1973), la collection met essentiellement en lumière des tracts de professions de foi de candidats se présentant à l'élection de l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari, le 30 mars 1952.

Le territoire de l'Oubangui-Chari était limitrophe de celui du Congo belge (1908-1960), territoire dans lequel s'inscrit l'Union des travailleurs congolais. Cette colonie belge devint indépendante le 30 juin 1960 sous le nom de République démocratique du Congo (RDC), ou "Congo Léopoldville", puis "Congo-Kinshasa" après le changement de nom de la capitale en 1966. Avec le mouvement politique de zaïrianisation, le pays s'est également appelé Zaïre de 1971 à 1997.

Notons que l'ensemble des tracts est rédigé en français, à l'exception de celui produit par l'Union des travailleurs congolais (français, lingala, kiswahili, kituba et tshiluba). Ce constat témoigne que ces tracts ciblaient avant tout à une élite francophone.

---

<sup>6</sup> Louissette Battais, *Inventaire des affiches, plans, dessins. Série A*. Archives confédérales CFDT, septembre 1994, p.3.

## Évaluation, tris et éliminations

Le tract CFI/17/37 est extrait de l'article CH/8/2013.

Le tract CFI/17/39 est extrait de l'article CH/11/90.

## Accroissements

La collection des tracts non CFDT est ouverte et s'alimente au fil de l'eau, à compter de la publication de cet inventaire, par les versements des services confédéraux. La cotation est réalisée en continu.

## Mode de classement

Les tracts ont été cotés et rangés en continu, par ordre chronologique. Le plan de classement est organisé en six parties : anciennes colonies françaises et Territoires d'outre-mer ; organisations syndicales françaises ; organisations syndicales étrangères ; mouvements politiques français ; associations françaises ; associations internationales.

## Structure de la description

En l'absence de règle archivistique propre pour la description des fonds figurés<sup>7</sup>, la solution retenue pour décrire les tracts, s'inspire de la norme de bibliothéconomie Afnor FD Z 44-077 (septembre 1997) : *Documentation – catalogage de l'image fixe – Rédaction de la notice bibliographique*. Néanmoins, certaines libertés ont été prises pour rendre la description compréhensible aux yeux du public<sup>8</sup>. L'essentiel ici a été de conserver une ponctuation rigoureuse et homogène tout au long de l'instrument de recherche.

*Exemple de description :*

CFI/17/1 **Électeurs et électrices de la Haute-Sangha. Le 30 mars [1952], vous aurez à choisir vos deux conseillers parmi les 10 candidats. Il y a cinq ans passés qu'un vote aveuglant s'est passé dans cette Région. Or dans ce monde rien n'est imperturbable d'ailleurs ce pays n'est pas vénal. Nous voulons bien servir notre mère chérie : La France. La France veut que chaque Africain soit juste, robuste et travailleur. Tel est notre but aussi. Les démagogues usurpateurs et les prôneurs mènent une vie vicieuse; Dans une unanimité absolue, ayez maintenant des yeux ouverts. Vous pouvez seulement voter pour BANOUE Michel E. Roger et GOU MELILOKO Jean, qui ont pour seul but vos intérêts locaux, qui mettrons en action tous les moyens sociaux et rapides de la Haute-Sang[h]a.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., [1952] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,5 x 24,5 cm.  
Date d'après les élections à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952. [1952]

<sup>7</sup> Dans le cas de documents figurés comme une affiche, la description par le moyen d'une analyse synthétique du type « Objet. – Action : typologie documentaire. » ne semblait pas pertinente pour bien cerner le contenu et les caractéristiques techniques de la pièce décrite.

<sup>8</sup> Norme Afnor FD Z 44-077 (septembre 1997) : *Documentation – catalogage de l'image fixe – Rédaction de la notice bibliographique*. La description que prescrit la norme se décompose en 8 zones qui correspondent à celles de la description bibliographique normalisée (ISBD).

- Titre principal et éléments descriptifs de l'illustration :  
Le titre est reporté en gras pour le rendre plus visible aux yeux du lecteur. Suit immédiatement entre crochets ([ ]) une restitution de l'illustration figurant sur le tract.  
Dans l'exemple supra :  
**Électeurs et électrices de la Haute-Sangha. Le 30 mars [1952], vous aurez à choisir vos deux conseillers parmi les 10 candidats. Il y a cinq ans passés qu'un vote aveuglant s'est passé dans cette Région. Or dans ce monde rien n'est imperturbable d'ailleurs ce pays n'est pas vénal. Nous voulons bien servir notre mère chérie : La France. La France veut que chaque Africain soit juste, robuste et travailleur. Tel est notre but aussi. Les démagogues usurpateurs et les prôneurs mènent une vie vicieuse; Dans une unanimité absolue, ayez maintenant des yeux ouverts. Vous pouvez seulement voter pour BANOUE Michel E. Roger et GOU MELILOKO Jean, qui ont pour seul but vos intérêts locaux, qui mettrons en action tous les moyens sociaux et rapides de la Haute-Sang[h]a.**  
[aucune illustration]
- Mentions de responsabilité :  
Introduit par une barre oblique ou un slash, le nom des personnes ou des collectivités ayant participé au contenu intellectuel et artistique des pièces, précède leur fonction restituée entre crochets [illustrateur]. Ces mentions de responsabilité sont essentielles pour envisager une nouvelle représentation ou reproduction du tract, notamment dans le cadre d'un projet de valorisation (pièces soumises au droit d'auteur).  
Dans l'exemple supra :  
/ [non identifié]
- Lieu d'édition et nom de l'éditeur :  
Introduit par un point, espace, tiret ( . – ), le lieu est séparé du nom par deux points ( : ).  
Dans l'exemple supra :  
. - s.l. : s.n.
- Date :  
En règle générale, on dispose d'une seule date, correspondant soit à la date d'édition, soit la date d'impression, soit la date de diffusion (quand le tract est extrait d'une publication CFDT).  
Introduite par une virgule ( , ), la date se retrouve à la fois dans la description et dans la colonne « dates extrêmes ». Cette répétition, qui n'en est pas vraiment une, a été jugée utile dans la mesure où la date de mentionnée dans la description peut être précisée au jour près (jj mois année), notamment quand il s'agit d'une pièce extraite d'une publication hebdomadaire, telle que *Syndicalisme Hebdo*. La colonne « dates extrêmes » restitue seulement l'année ou la période approximative, afin de faciliter la lecture.  
Si la date ou l'année est connue à travers le tract décrit, on l'indique telle quelle :  
, JJ mois AAAA ou AAAA.  
Toute date restituée à partir d'une autre source d'information que le tract est mise entre crochets :  
, [AAAA]  
Si l'année restituée est approximative on l'indique entre crochet, précédée de l'abréviation de « circa » :  
, [ca AAAA]  
Si la date ne peut être restituée à l'année, on donne une période approximative entre crochets précédée de l'abréviation de « circa » :

, [ca AAAA-AAAA]

Dans l'exemple supra :

, [1952]

- Lieu d'impression et nom de l'imprimeur :  
Introduit et clôt par des parenthèses (()), le lieu est séparé du nom par deux points (:). Si le lieu et/ou le nom de l'imprimeur sont inconnus, on l'indique par les abréviations « sans lieu » et « sans nom ».  
Dans l'exemple supra :  
(s.l. : s.n.)
- Caractéristiques techniques :  
Elles se limitent ici au nombre et type de document décrit, ainsi que ses dimensions (hauteur x largeur cm).  
Elles sont introduites par un point, espace, tiret (. -). Au nombre de pièces, suit immédiatement le type de document ; si la pièce ne comporte aucune illustration, il est alors précisé « texte imprimé ». Les dimensions sont précédées d'un point-virgule (;) et s'achèvent par un point (.).  
Dans l'exemple supra :  
. - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,5 x 24,5 cm.
- Zone de note(s) :  
Des notes peuvent préciser ou compléter la description formelle. Relatives à la pièce décrite, elles permettent de justifier la date ou la période approximative restituée, ainsi que tout autre élément jugé utile, telles que les références de la publication de laquelle est extrait le tract. Les notes se trouvent à la ligne, après la description et s'achèvent par un point (.). S'il y a plusieurs notes, elles sont séparées par point, espace tiret (. -).  
Dans l'exemple supra :  
Date d'après les élections à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952.

## Conditions d'accès et d'utilisation

### Conditions d'accès

Statut juridique : archives privées.

Tous les tracts sont libres d'accès et communicables en salle de lecture, sauf instruction contraire liée aux conditions de conservation.

### Conditions de reproduction

*Par les Archives confédérales*

En vertu d'une exception à des fins de conservation, l'auteur d'un tract ne peut s'opposer à « la reproduction d'une œuvre et sa représentation effectuées à des fins de conservation ou destinées à préserver les conditions de sa consultation à des fins de recherche ou d'études privées par des particuliers, dans les locaux de l'établissement et sur des terminaux dédiés [...] par des services d'archives, sous réserve que ceux-ci ne recherchent aucun avantage économique ou commercial »<sup>9</sup>. Selon ces conditions, les Archives confédérales sont en droit

---

<sup>9</sup> La directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, a été transposée dans le droit français par la loi n°2006-691 du 1<sup>er</sup> août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de



de procéder à une numérisation de la totalité des tracts, et de rendre communicable, sur un poste informatique en salle de lecture, les fichiers images issus de la numérisation.

*Par une tierce personne*

Reproduction soumise à autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit (jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur), en droit de demander la perception de droits patrimoniaux.

Dans le cas des œuvres collectives, comme des œuvres pseudonymes et anonymes, la durée de ces droits est de soixante-dix ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile suivant celle où l'œuvre a été publiée (art. 123-3 du CPI). Œuvre orpheline non reproductible. En cas d'utilisation, faire porter la mention « Archives CFDT ».

### **Langues et écriture des documents**

Français principalement, lingala, kiswahili, kituba, tshiluba (langues bantoue).

### **Instrument de recherche**

Inventaire analytique méthodique.

### **Sources complémentaires**

*Archives nationales d'outre-mer (ANOM)*

Ministère des Colonies. Direction des Affaires politiques. Oubangui-Chari.

- FR ANOM 61COL1419 : Conseils et assemblées.- Assemblée territoriale : débats (1952).
- FR ANOM 61COL2216 : Conseils et assemblées. Conseil représentatif (1952).
- FR ANOM 61COL2300 : Administration générale et économie. Administration générale de la colonie. - : Mission Pinassaud (1951-1952) : rapport Vignes sur le service social.

### **Existence et lieu de conservation des originaux**

Archives confédérales de la CFDT, Paris.

### **Bibliographie**

*Anciennes colonies françaises : Oubangui-Chari*

- AMAYE Maurice, *Les Missions catholiques et la formation de l'élite administrative et politique de l'Oubangui-Chari de 1920 à 1958*, Université d'Aix-en-Provence, 1985, 2 vol., 876 p. (thèse de 3e cycle d'Histoire des pays d'outre-mer).
- BRÉGEON Joël, *Un rêve d'Afrique : administrateurs en Oubangui-Chari : la Cendrillon de l'Empire*, Denoël, Paris, 1998, 327 p.
- ÉBOUÉ Félix, *Les peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale*, Comité de l'Afrique française, Paris, 1933, 104 p.
- LIAUZU Claude (dir.), « Oubangui-Chari (Centrafrique) », in *Dictionnaire de la colonisation française*, Larousse, Paris, 2007, p. 513-514.
- SIMITI Bernard, *De l'Oubangui-Chari à la République Centrafricaine indépendante*, L'Harmattan, collection Études africaines, Paris, 2013, 66 p.

---

l'information, dite loi « DADVSI ». Cette loi a été codifiée dans le Code de la propriété intellectuelle. Pour l'exception à des fins de conservation, voir le 8° de l'article L122-5 du CPI [\[en ligne\]](#). Consulté le 19 avril 2016.



### *Union des travailleurs congolais (UTC)*

- GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique, volume 2, Leuven University Press, Louvain, 1994, 399 pages.
- Union des travailleurs congolais (UTC), *La vérité sur l'action de l'UTC*, Union des travailleurs congolais, Léopoldville [Kinshasa], 1962, 192 p.

### *Droit d'auteur*

- *Code de la propriété intellectuelle*, version consolidée au 2 avril 2016 [en ligne]. Disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414> (Consulté au 1<sup>er</sup> semestre 2016)

## **Contrôle de la description**

### **Notes de l'archiviste**

La description de ce fonds a été réalisée par Nicolas Perrais, archiviste, sous la direction d'Hélène Saudrais, responsable des Archives confédérales de la CFDT.

La réflexion ayant conduit au schéma description du corps de l'instrument de recherche, peut être consultée dans le mémoire d'études rédigé en 2016 par Nicolas Perrais, « Les archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : reclassement du fonds des affiches confédérales », disponible en salle de lecture des Archives de la CFDT.

### **Règles ou convention**

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G). La description archivistique s'inspire de la norme de bibliothéconomie Afnor FD Z 44-077 (septembre 1997) : *Documentation – catalogage de l'image fixe – Rédaction de la notice bibliographique*.

### **Date de la description**

Septembre 2017.

Mise à jour : janvier 2021.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>Terme</b>	<b>Abréviation</b>
Centimètre	cm
Circa	ca
Confer	cf.
Sans lieu	s.l.
Sans nom	s.n.

## PLAN DE CLASSEMENT

<b>Anciennes colonies françaises et territoires d’outre-mer .....</b>	<b>12</b>
Oubangui-Chari .....	12
<i>Candidats aux élections de l’Assemblée territoriale (30 mars 1952) .....</i>	<i>12</i>
<b>Organisations syndicales françaises.....</b>	<b>18</b>
Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) .....	18
Confédération générale du travail (CGT).....	18
<i>Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône .....</i>	<i>18</i>
<b>Organisations syndicales étrangères (par pays) .....</b>	<b>19</b>
République démocratique du Congo (RDC) .....	19
<i>Union des Travailleurs Congolais (UTC) .....</i>	<i>19</i>
<b>Mouvements politiques français.....</b>	<b>19</b>
Organisation communiste de France (OCF).....	19
<b>Associations françaises.....</b>	<b>20</b>
Les amis de Robert et Tomek .....	20
<b>Associations internationales .....</b>	<b>20</b>
Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) .....	20

## INSTRUMENT DE RECHERCHE

### Anciennes colonies françaises et territoires d'outre-mer

#### Oubangui-Chari

Candidats aux élections de l'Assemblée territoriale (30 mars 1952)

- CFI/17/1 **Électeurs et électrices de la Haute-Sangha. Le 30 mars [1952], vous aurez à choisir vos deux conseillers parmi les 10 candidats. Il y a cinq ans passés qu'un vote aveuglant s'est passé dans cette Région. Or dans ce monde rien n'est imperturbable d'ailleurs ce pays n'est pas vénal. Nous voulons bien servir notre mère chérie : La France. La France veut que chaque Africain soit juste, robuste et travailleur. Tel est notre but aussi. Les démagogues usurpateurs et les prôneurs mènent une vie vicieuse; Dans une unanimité absolue, ayez maintenant des yeux ouverts. Vous pouvez seulement voter pour BANOUE Michel E. Roger et GOUMELILOKO Jean, qui ont pour seul but vos intérêts locaux, qui mettrons en action tous les moyens sociaux et rapides de la Haute-Sang[h]a.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., [1952] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,5 x 24,5 cm.  
Date d'après les élections à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952. [1952]
- CFI/17/2 **Liste des indépendants progressistes. Profession de foi. Citoyens du deuxième collège de l'Ombella M'Poko. Vous voulez, comme nous, que notre OUBANGUI sorte de l'état arriéré où il se trouve encore à beaucoup d'égards et marche rapidement vers le progrès et la liberté. Vous voterez tous pour la liste des indépendants progressistes (Joseph BION - Michel CROZON)...** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., [1952] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond écru ; 32,9 x 24,5 cm.  
Date d'après les élections à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952. [1952]
- CFI/17/3 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative à l'O.C. [Oubangui-Chari]. Électeurs, Électrices de la Kémo-Gribingui... LINGOUT Josaphat... BEZO Emile... Vive la Kémo-Gribingui, vive l'Oubangui-Chari, vive la France.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,5 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/4 **Élections à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari (30 mars 1952). Chers Électrices et Électeurs... [signé] KAMANGUERRE Antoine, PICOT François.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond orange ; 32,2 x 24,7 cm. 1952

- CFI/17/5 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative de l'Oubangui-Chari. Profession de foi à nos chers électeurs et électrices. Nous posons notre candidature pour les prochaines élections des Conseillers représentatifs (Circonscription de Bouar-Baboua)... [signé] AUOUDOU Moumini, commerçant de bétail, et BABA MADOUYOU, tailleur Haoussa à Bouar.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond écru ; 32 x 24,7 cm. 1952
- CFI/17/6 **Élections du 30 mars 1952. Chers électeurs et électrices... Je me présente sous l'étiquette indépendant... Peuple de Bouar et de Baboua...Votez tous pour N'ZÈKOU Louis et BELET Hermann Georges candidats. Vive Bouar Baboua, vive l'Oubangui Chari, vive l'Union Française.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond vert ; 32 x 24,7 cm. 1952
- CFI/17/7 **Élections du 30 mars 1952. Électeurs de N'Délé, de Birao et de la Haute-Kotto. Vous choisirez le 30 mars votre représentant à l'Assemblée Locale pour la défense des intérêts locaux, et vous voterez pour ISSA MAZENGUE, défenseur de ces intérêts. originaire de la Haute-Kotto, je connais mieux que quiconque la peine et les besoins des cultivateurs de Bria, de Yalinga et aussi de Birao où j'ai résidé, de N'Délé où je suis souvent passé... Chef traditionnel... Ancien fonctionnaire... Évolué moi-même... En dehors de tout parti... Électeurs, votez pour ISSA MAZENGUÉ qui vous connaît et que vous connaissez, n'allez pas chercher ailleurs votre représentant.** [signé] ISSA MAZENGUE Paul, chef de canton à BRIA. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., [1952] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond orange ; 32,2 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/8 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative de l'O.C. [Oubangui-Chari]... À tous les habitants de la Ouaka, nous lançons ce cri : votez pour BIZAFIE Gaston-Gilbert, GAOMBALET Abel et BAMBOU Charles, les seuls qui connaissent vos désirs et soutiendront votre juste cause au sein du Conseil.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond vert ; 32 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/9 **Élections à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari (30 mars 1952). Profession de foi de Mr. TALABOUNA Jean, commis principal des postes et télécommunications et M. N'GOMA BALLOU Emmanuel, commis principal des PTT, candidats Indépendants-Progress aux Élection[s] de l'Assemblée Territoriale du 30 mars 1952 (circonscription de l'Ombella M'Poko) collège de statut personnel. Mes chers électeurs... Votez donc pour la liste des candidats Indépendants-Progress.** [signé] TALABOUNA Jean, N'GOMA BALLOU Emmanuel. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,3 x 24,5 cm. 1952

- CFI/17/10 **Élections du 30 mars 1952. Circonscription de l'Ombella-M'Poko, candidats indépendants pour l'évolution de l'Oubangui-Chari. Bangui - DUCASS Paul Ernest, La Kowanga Bangui. MABAULT Michel dit DOUGLAS, Km 5 Bangui. Avis aux électeurs...** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond rose ; 32 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/11 **Élections à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari (du 30 mars 1952). Liste Union française. À la fin de ce mois de mars, les électeurs de l'AEF [Afrique équatoriale française] devront se présenter dans les bureaux de vote, pour élire un nouveau Conseil représentatif... 1° Améliorations sociales... 2° Hygiène - Santé publique... Les candidats : NOL François, commis à l'Inspection du Travail. KENKEVO François, cultivateur.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond mauve ; 32 x 25 cm. 1952
- CFI/17/12 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative de l'O.C. [Oubangui-Chari]. Électrices et électeurs, au 30 mars prochain votez tous pour la liste : RÉMOND PIERRE et MOUSSA KIETA [sic]. Vive la France, vive l'Oubangui. [signé] RÉMOND Pierre, MOUSSA KEITA [sic].** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond vert ; 32 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/13 **Élections du 30 mars 1952. Circonscription de l'Ouham. YONGORO Pierre commis des SAF [Services Financier et Administratif], GOMBÉ Lambert (moniteur d'enseignement), KANGALA Prosper (instituteur adjoint). Liste indépendante de l'Ouham... Vive l'Ouham et vive l'Oubangui. Pour que vive l'Union française [signé] YONGORO Pierre, GOMBÉ Lambert, KANGALA Prosper.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond vert ; 32 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/14-16 **Élections à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952. Appel aux électeurs et électrices des candidats de l'Union générale pour la défense des intérêts africains... Notre programme électoral... Votez pour ceux qui veulent servir le pays : Ouaka - SOKAMBI Bernard, M'BALÉ Xavier, SORO Grégoire. Haute-Sangha - GONO Thomas, DARLAN Georges. Ombella-M'Poko - SANGHO Timothée, GOUMBA Michel. Ouham - TOUABET Jean-Marie, DONGOUALE Alphonse, DODJOUWENSEE Thomas. Ouham-Pende - ZAORO Joseph, YÉTINA Louis, LEBRUN Joseph. Lobaye - BAFATORO Gaston, WANDALAYEN Bernard.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). 3 tracts ; 32 x 25,2 cm.
- CFI/17/14 1 tract texte imprimé noir sur fond rose. 1952
- CFI/17/15 1 tract texte imprimé noir sur fond vert. 1952

- CFI/17/16 1 tract texte imprimé noir sur fond écru. 1952
- CFI/17/17 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative de l'Oubangui-Chari. Liste d'entente de la Haute-Sangha... Électeurs et électrices de Berbérati, de Carnot et de Nola. Moi GAMONA René...Chevalier de la Légion d'Honneur. Moi BACO Jean-Baptiste... Croix de Guerre.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond écru ; 32,3 x 24,5 cm. 1952
- CFI/17/18 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative à l'O.C. [Oubangui-Chari]. Liste des indépendants. Chers frères et compatriotes... Aussi nous avons décidé de nous présenter dans la Haute-Sangha afin de mieux défendre nos intérêts...Nous connaissons les besoins des français envers les africains et aux africains ce qu'ils pensent aux français... Nous sommes contre personne : ni MESAN [Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire], ni BDO, ni RPF [Rassemblement du peuple français], mais nous demandons à nos frèree [sic] africains : camerounais, brazzavillois, oubangiens, gbays, de voter tous pour nous tête à home de face [sic]... [signé] NGANDI Jacques et KOMBILI Félix.** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond orange ; 32,3 x 24,8 cm. 1952
- CFI/17/19 **Liste d'Union des indépendants pour la défense des intérêts du M'Bomou. Électeurs et électrices du M'Bomou, vous êtes appelés à élire de nouveaux représentants à l'Assemblée Territoriale de Bangui... SAYO., chef de canton Nzakara, descendant du Grand bangassou. MOUKTAR Martin, commis des SAF [Services Financier et Administratif], Zandé de la famille des anciens sultans de Zémio, parent de nombreux chefs. KASSA MOUMBE, chef de canton Yakoma. Nous représentons la presque totalité des races du M'Bomou... Toutes... Tous... Votez SAYO - MOUKTAR Martin - KASSA MOUMBE. Vive l'Oubangui-Chari ! Vive la France !** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu. Date d'après les élections à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari du 30 mars 1952 ; 32,4 x 24,7 cm. 1952



- CFI/17/20 **Élection à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari (30 mars 1952). Parti SFIO [Section française de l'Internationale ouvrière]. Profession de foi du candidat MADI Salaou... et Souley WAKACHO... Défenseurs intérêts musulmans de notre Pays d'abord au journal (Mbale)... Socialiste comme de tous les africains je me présente devant vous sous l'étiquette de grand parti politique français dont l'appui aux peuples africains n'a jamais fait défaut : le parti socialiste SFIO. L'émancipation totale de notre pays. J'ai bien choisi dans l'étiquette d'une tête de vache. Vive l'Oubangui-Chari. Vive l'Oubanguiennes [sic]. Vive la France républicaine et démocratique. [signé] Madi et Souley. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond mauve ; 32 x 25 cm.** 1952
- CFI/17/21 **Élections du 30 mars 1952 à l'Assemblée représentative de l'O.C. [Oubangui-Chari]. Circonscription de l'Ouham. Liste de l'Avenir africain de l'Ouham. TANDEAUX NGUENGUENE : caporal radio de réserve ex FFL [Forces françaises libres]. YASSIBANDA ; ex adjudant-chef, chef des anciens combattants de Bouca. KAME : opérateur radio, sergent de réserve ex FFL. Chers concitoyens... Nous, nous ne vous demandons pas votre argent... [signé] TANDEAUX NGUENGUENE, YASSIBANDA, KAME. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond écru ; 32,2 x 24,7 cm.** 1952
- CFI/17/22 **Élections du 30 mars 1952. Union sociale oubanguienne. À tout le peuple. Votez tous pour BARKA et N'GAMANA notre pays a beaucoup tardé. Nous demandons de faire des habitations pour tous les Africains, nous ne cherchons pas d'être riche mais c'est pour sauver les frères. Vive la France. [signé] BARKA Samuel et N'GAMANA Denis. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond rose ; 32 x 24,7 cm.** 1952
- CFI/17/23 **Élections du 30 mars 1952. Profession de foi de MM. SONGOMALLI J.B., BENINGA J. et N'ZOROBAYE J. (Liste Union démocratique africaine). Électrices et électeurs de l'Ouham-Pendé, au 30 mars prochain, vous serez appelés à choisir vos élus pour vous représenter au sein de l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari... Votez tous pour la liste UDA... Vive la France, vive l'Union française, vive l'Oubangui-Chari, vive l'Ouham-Pendé. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond rose ; 32 x 24,7 cm.** 1952

- CFI/17/24 **Élection à l'Assemblée Territoriale de l'Oubangui-Chari (30 mars 1952). Chers compatriotes. Hommes et femmes, habitants de Bria, de Yalinga, de Ouadda, de Birao et de N'Délé... Évolution économique... Évolution sociale... Évolution politique... Pour tous, musulmans, catholiques ou protestants la pleine liberté et la possibilité de pratiquer leur religion sans être jamais lésés en raison de leur croyance. Montrez que vous adoptez ce programme en votant tous pour le candidat africain. [signé] Pierre GOUZHY, commis des SAF [Services Financier et Administratif]. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond écrit ; 32,3 x 24,5 cm.** 1952
- CFI/17/25 **Élections du 30 mars 1952. Profession de foi de KOUDOU [KOUSSOU] Henri et BARBÉ Joseph, candidats défenseurs des intérêts locaux... Notre devise "un autre c'est moi-même". Vive la France, vive l'Oubangui-Chari, vive les défenseurs locaux. [signé] KOUDOU [KOUSSOU] Henri et BARBÉ Joseph. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 32,3 x 24,5 cm.** 1952
- CFI/17/26-34 **Élections territoriales du 30 mars 1952. Profession de foi du Mouvement de l'Évolution sociale de l'Afrique noire MESAN. La première période du contact de l'Afrique noire avec l'Europe est ce qu'on a appelé "la Traite des Nègres" ou l'esclavage officiel... heureusement la loi française du 4 mars 1848 a aboli l'esclavage laissant une Afrique déserte et anéantie... C'est pour lutter contre cette misère et cette mort que le MESAN [Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire] demande le concours et la collaboration de tous les hommes de bonne volonté pour rebâtir la société africaine ruinée, anéantie par les ambitions et les cupidités de l'Europe. Mais cette collaboration n'est possible que dans la liberté, l'égalité, la justice et le même droit de cité pour tous. [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : s.n., 1952 (s.l. : s.n.). - 9 tracts texte imprimé noir sur fond rose ; 32,5 x 24,5 cm.** 1952
- CFI/17/26 ... [signé] les candidats : FAYANGA Raymond, OUANEFIO Jonas, SAMBA Michel. 1952
- CFI/17/27 ... [signé] les candidats : NANKONA Antoine, MAMADOU Abdou. 1952
- CFI/17/28 ... [signé] les candidats : BORNOU Charles. 1952
- CFI/17/29 ... [signé] les candidats : Etienne KABYLO, Alphonse YOKADOUMA. 1952
- CFI/17/30 ... [signé] les candidats : Barthélémy BOGANDA, Gabriel BERROT. 1952

CFI/17/31	... [signé] les candidats : DARLAN Antoine, EMBI-MAIDOU Émile, PANGANE Maurice.	1952
CFI/17/32	... [signé] les candidats : ZACHÉE Ambroise, IBRAHIM ISSA.	1952
CFI/17/33	... [signé] les candidats : YAMBÉ Jérôme, ZILAVO Barnabé.	1952
CFI/17/34	... [signé] les candidats : ABOKA Paul, N'DOMA Dieudonné, M'BALÉ Michel	1952

### Organisations syndicales françaises

#### Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

- CFI/17/38 **[Recto] Pas de confusion ! La CFTC continue... La CFTC a fait ses preuves... Supprimer ces bases, c'est prendre le risque de tomber dans la confusion, l'activisme et l'opportunisme. Nos principes... [Verso] Une centrale indépendante. Ouverte à tous... Décidée à agir... Travailleur, si tu veux prendre ta part dans l'œuvre que la CFTC va poursuivre, sois avec nous. Maintiens ta confiance ou adhère à la CFTC.** [aucune illustration] / CFTC [conception et réalisation]. – Paris : CFTC, [ca 1964-1965] (Clichy : Imprimerie R. Poinot) ; 27 x 21 cm.  
Date d'après la référence au congrès extraordinaire des 6-7 novembre 1964. [ca 1964-1965]

#### Confédération générale du travail (CGT)

##### Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône

- CFI/17/35 **[Recto] CGT [Confédération générale du travail], FSM [fédération syndicale mondiale]. Travailleuses et travailleurs des B.[ouches]du-Rh.[ône]... Un premier succès a été remporté face à ces forces de régression... Travailleuses et travailleurs FO [Force ouvrière] - CFTC [Confédération française démocratique du travail]... [Verso] Travailleuses et travailleurs FO... Travailleuses et travailleurs !... L'Union des Syndicats CGT des B.-du-R. vous invite à rejoindre les rangs de la vieille Confédération générale du travail qui lutte depuis plus de soixante ans pour le bien être, la liberté et la paix...** [aucune illustration] / [non identifié]. - [Marseille]. : Union des Syndicats CGT des Bouches-du-Rhône, [1956] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond gris-vert ; 26,8 x 21 cm.  
Date d'après l'annotation manuscrite au stylo à bille rouge au recto et la référence à la crise du canal de Suez (29 octobre-7 novembre 1956) dans le tract ; 26,8 x 21 cm. [1956]

## Organisations syndicales étrangères (par pays)

République démocratique du Congo (RDC)

Union des Travailleurs Congolais (UTC)

CFI/17/36

**U.T.C. Union des travailleurs congolais... Léopoldville. À tous nos frères travailleurs du Congo... Votez tous le lion n°1 "UTC". = Mpo ya baninga basali banso ba Congo... Bo voter binu banso ntanbo n°1 "UTC". = Kwa watu wote wa kazi... Nyinyi wote muchakue tu simba n°1 "UTC". = Na bapangi na beto yonso bisadi ya Congo... Voter nkosi beno yonso mpe liste n°1. = Bana betu bena mudimu bonso ba mu Congo... Sungulayi bonso ntambwe ne numero wa kumpala n°1. [signé] Victor BELEKE secrétaire général de l'UTC, André BOBOLIKO président national de l'UTC. [logo de l'Union des travailleurs congolais avec un lion] / [non identifié]. - Léopoldville [Kinshasa], République démocratique du Congo : Union des travailleurs congolais, [ca 1964-1966] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond gris-vert ; 27,8 x 21 cm.**

Date d'après la concordance des fonctions des signataires et la mention de Léopoldville qui changea de nom (Kinshasa) en 1966 ; 27,8 x 21 cm.

[ca 1964-1966]

## Mouvements politiques français

Organisation communiste de France (OCF)

CFI/17/39

**[Recto] « C'est en résistant à la volonté hégémonique du Parti communiste et non en faisant preuve de faiblesse à son égard, que l'on rétablira l'union des forces populaires » [signé] Edmond Maire. Oui mais... Maire... [Verso] reconstruire l'espoir syndical, oui mais... Reconstruire aussi l'espoir politique contre la droite et la nouvelle bourgeoisie totalitaire. En construisant un véritable parti ouvrier : un parti communiste démocratique. Propositions d'orientation pour un syndicalisme ouvrier démocratique... / Organisation communiste de France (marxiste-léniniste) [concepteur et réalisateur]. - Paris : Organisation communiste de France (marxiste-léniniste), [1979] (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond blanc ; 28,5 x 20,3 cm.**

Supplément à Drapeau Rouge n°59, [1979]. Extrait de la revue de presse du 38<sup>ème</sup> congrès confédéral de la CFDT (1979), CG/11/90.

[1979]

CFI/17/40

**Oui mais... Maire, (bis) ! La CFDT, en prenant la tête de la riposte contre le coup d'Etat de Jaruzelski en Pologne... la question du totalitarisme... La question des rapports avec le tiers monde... La question de l'Etat... Voilà pourquoi nous invitons tous les délégués présents au 39<sup>ème</sup> congrès de la CFDT [Metz, 25-29 mai 1982] à une réunion publique... / Organisation communiste de France (démocratique) [concepteur et réalisateur]. - Paris : Organisation communiste de France (démocratique), [1982] (s.l. : Imp. spéciale) - 1 tract texte imprimé noir sur fond bleu ; 28,5 x 21 cm.**

[1982]

## Associations françaises

Les amis de Robert et Tomek

- CFI/17/41 **Solidarité avec les exclus de l'amnistie en Pologne. Au lendemain de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, Robert Checlacz et Tomasz Lupanow... C'est pourquoi nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à exiger avec nous l'application du statut de prisonniers politiques à leur cas et, conformément à la loi d'amnistie, leur libération immédiate. [signé] Les amis de Robert et Tomek...** [portraits photographiques de Tomasz Lupanow et de Robert Checlacz] / [non identifié]. - Aubervilliers : Les amis de Robert et Tomek, [1985] (s.l. : s.n.) - 1 tract texte imprimé noir sur fond blanc ; 29,4 x 20,9 cm.  
Date d'après l'affiche CFI/12/243 et la carte postale CFI/25/8. [1985]
- CFI/17/42 **[Recto] Comité Helsinki de Pologne. Les droits de l'homme et du citoyen en R. [République] P. [populaire] P. [de Pologne]. Septembre 1984 à Février 1985... Ils ont tous été condamnés pour appartenance à une organisation illégale armée. Robert et Tomasz pour le meurtre du milicien Karos. Ils n'ont bénéficié ni de l'amnistie de 1983 ni de celle de 1984... [Verso] [article extrait de *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 1985] Pologne. Le « complot » contre M. Walesa. L'auteur des révélations se rétracte à la télévision...** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : Les amis de Robert et Tomek, 1985 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé noir sur fond blanc ; 29,7 x 21 cm.  
En lien avec l'affiche CFI/12/243 et la carte postale CFI/25/8. 1985

## Associations internationales

Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD)

- CFI/17/37 **Halte au massacre ! Solidarité immédiate avec le peuple chilien ! Jeunes et étudiants ! Depuis le coup d'État fasciste du 11 septembre 1973... Le 18 septembre 1973 [signé] Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), Union internationale des étudiants (UIE), Union internationale de la jeunesse démocrate-chrétienne (UIJDC), Conseil européen des comités nationaux de la jeunesse (CENYC), Fédération européenne de la jeunesse radicale libérale (EFLRY), Comité international des mouvements d'enfants et d'adolescents (CIMEA).** [aucune illustration] / [non identifié]. - s.l. : Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), septembre 1973 (s.l. : s.n.). - 1 tract texte imprimé bleu sur fond blanc ; 29 x 20,7 cm. 1973

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>10</b>
<b>Plan de classement.....</b>	<b>11</b>
<b>Instrument de recherche.....</b>	<b>12</b>